

3 décembre 2002

02.169

## **Interpellation Claude Borel**

### **La Poste: plus de transparence dans sa campagne de "désertification"!**

Après les CFF qui ne géreront bientôt plus que trois gares dans notre canton, La Poste poursuit à toute allure le redimensionnement de son réseau.

La politique d'information de La Poste sur les économies réelles découlant de chaque fermeture de bureau postal apparaît extrêmement lacunaire, ce qui empêche les communes concernées de formuler des contre-propositions concrètes visant au maintien d'une filiale.

Le Conseil d'Etat peut-il apporter son soutien aux autorités locales, en vue de briser ce mur du silence pour le moins surprenant de la part d'une institution publique?

*Cosignataires:* M. Bise et B. Bois.